

ESPACES

Le magazine de la ville d'Amilly



Le numérique au tableau

Éclairage .11

À quoi servent les réserves foncières

Rencontre .14

Jean-Luc Brémont
un humanitaire au CHAM

Éducation .15

L'école maternelle
de Saint-Firmin s'agrandit



Écrivez l'histoire d'Amilly en participant à la restauration de l'église de Saint-Firmin

Faites un don
à la Fondation du patrimoine



amilly.com voir page d'accueil

FONDATION



PATRIMOINE

Amilly
Ville Amie des Enfants

SOMMAIRE

EN VUE

06 Actualités

- La rue des Blards fait peau neuve
- Le Paris-Nice revient le 12 mars : perturbations à prévoir

08 Grand format

- Éducation : le numérique au tableau

11 Éclairage

- À quoi servent les réserves foncières ?

EN LIEN

12 Vous

- Le moulin de la CA.PRO.GA la Meunière
- La station Météo France
- L'Écurie des Couleurs



EN AVANT

15 Projets

- L'école maternelle de Saint-Firmin s'agrandit

16 Territoire

- Prolongation des aides pour améliorer votre habitat

17 Développement

- La véloroute en bonne voie

18 Libre expression

19 Découverte

Retrouvez "Vos rendez-vous" en pages centrales de ce numéro

La version numérique d'Espaces est consultable sur amilly.com

Édito



“ Il est essentiel de mener une politique scolaire et périscolaire engagée ”

“Tout est joué avant que nous ayons douze ans”. Comme Charles Péguy, nous pensons à Amilly que l'enfance est une période déterminante. L'école constitue sans l'ombre d'un doute un pilier pour se construire un avenir et se construire tout court.

Dès lors, il est essentiel de mener une politique scolaire et périscolaire engagée. C'est pour cette raison que nous y consacrons près d'un tiers de notre budget. Conscients que le numérique prend une place croissante dans l'enseignement, nous avons développé en partenariat avec l'Éducation nationale un programme de déploiement d'équipements spécifiques dans les quatre établissements scolaires amillois. L'installation de vidéoprojecteurs interactifs constitue le premier volet de ce programme ; celle de classes mobiles le second.

La Ville est plus généralement responsable des conditions d'accueil dans les bâtiments scolaires. Dans ce cadre, elle a pour objectif d'améliorer le confort des élèves. Les investissements effectués ces dernières années ont déjà donné lieu à de belles réalisations avec par exemple la rénovation partielle de l'école élémentaire de Viroy ou la construction du restaurant scolaire du Clos-Vinot. D'autres opérations d'envergure parachèveront ce cycle : l'extension de l'école maternelle de Saint-Firmin, la réhabilitation de l'école élémentaire du Clos-Vinot ou la construction d'un restaurant scolaire à Viroy.

L'enfant est notre priorité et, fréquemment, nous allons plus loin

que les préconisations de l'Éducation nationale afin de procurer un service de qualité maximale : chaque élève de maternelle bénéficie de la présence d'une ATSEM au quotidien, quand l'usage voudrait qu'elle partage son temps entre deux classes. Le raisonnement est le même lorsqu'il s'agit de permettre à tous les enfants de profiter d'activités culturelles et sportives. Ainsi, trois intervenants employés par la ville animent des ateliers dans les écoles tout au long de l'année. Amilly propose par ailleurs d'organiser des classes à thème validées par l'Éducation nationale. Certaines sont subventionnées par la Direction régionale des Affaires culturelles.

L'action en faveur du périscolaire est centrale dans notre ville, ce qu'attestent nos dernières décisions en ce domaine : la réalisation d'un bâtiment neuf pour l'accueil de loisirs au domaine de la Pailleterie ouvert l'été dernier, la récente réorganisation de l'accueil du mercredi pour adapter le service aux besoins des familles ou encore la construction prochaine d'un espace périscolaire à l'école du Clos-Vinot.

Qu'il touche à l'intérêt des enfants, de leurs familles ou plus généralement à celui de l'ensemble des citoyens, chaque projet est pensé, mûri, accompli avec la plus grande exigence.

Gérard DUPATY
Maire d'Amilly



> La roue du moulin remontée.

L'opération a pris trois semaines. Acteurs institutionnels et financiers des travaux de restauration ont pu constater l'avancée du chantier du Moulin Bardin. Lors d'une visite, ils ont profité de cette occasion pour officialiser le partenariat entre la Ville d'Amilly et la Fondation du patrimoine, qui vise à lancer une campagne de souscription publique en faveur d'un autre projet patrimonial : la restauration de l'église de Saint-Firmin.



> Sunlights.

Des maîtres-nageurs affublés de colliers de flottabilité décorés de couleurs vives (rouge, vert, bleu) ont organisé une séance de natation organisée par l'équipe de la piscine à transport.



> Rencontre musicale.

Une cinquantaine d'élèves, enfants et adultes, de l'école municipale de musique ont assisté aux répétitions de l'ensemble Scherzi Musicali. Les jeunes musiciens ont pris le temps de présenter leurs instruments et d'expliquer certaines techniques. Un moment de partage et d'apprentissage rare et précieux pour les élèves.

VU Vi



> Cross des écoles.

568 enfants ont couru à travers tout le Domaine de la Pailleterie le 5 février pour cette course réunissant les élèves du CE2 au CM2 inscrits dans les quatre établissements scolaires de la ville.



leurs et de chapeaux de pailles, un ers... La soirée spéciale "tropiques" é le public à l'autre bout du monde !



> **Citoyens.**

La Maison des Jeunes a organisé une journée de formation "Prévention et secours civiques de niveau 1". Dix volontaires ont appris les gestes qui sauvent auprès d'un professionnel de la Fédération de sauvetage et de secourisme. Ils ont reçu une certification qui leur sera utile dans leur quotidien comme dans leur vie professionnelle.

es de ma lle



> **100 ans.**

André Hureau a célébré ses cent ans aux côtés de ses enfants Chantal, Mireille et Daniel et de ses proches. Françoise Bedu, adjointe aux Affaires sociales, 3^e âge et Petite enfance, et Gérard Dupaty, maire d'Amilly, ont participé à ce rendez-vous organisé à l'Ehpad Les Althaea. Très investi dans l'association des AC-PG-CATM-STO (Anciens combattants, Prisonniers de guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, Service du travail obligatoire), André Hureau prononçait il y a quelques années encore le discours officiel de l'Union française des anciens combattants lors des cérémonies à Amilly. Prisonnier de guerre en 1940, il s'évade pour trouver refuge dans une ferme amilloise où il rencontrera son épouse Raymonde. André Hureau a exercé notamment le métier de plombier.

Conseil municipal

Les élus se réuniront le mercredi 27 mars, à 20h, Maison Saint-Loup.

Réunion de quartier à Saint-Firmin

Rendez-vous le vendredi 5 avril à 20h, salle de restauration de l'école élémentaire de Saint-Firmin.

Travaux SNCF : nuisances possibles

Des travaux de rénovation et fiabilisation du réseau SNCF sont en cours à Amilly. Certaines opérations réalisées à l'aide d'engins de terrassement et de trains spéciaux peuvent générer des nuisances sonores. Le planning disponible sur amilly.com indique que les travaux ont lieu de 21h à 6h du lundi au vendredi et de 21h à 6h40 dans la nuit du vendredi au samedi, jusqu'au 6 avril.

> Contact :
sr2019montargis.lacharite@sncf.fr

Coupages de courant : tout sur amilly.com

Sur la page d'accueil du site amilly.com, nous publions les dates et les noms des rues concernées par des coupures de courant dès que nous en sommes informés par l'exploitant du réseau Enedis.



Banquet des aînés : inscrivez-vous !

Le banquet de printemps animé par l'orchestre Demerson aura lieu dimanche 7 avril. Pour faire partie des convives, faites-vous connaître auprès du service Affaires sociales/3^e âge avant le mercredi 27 mars.

> Contact 02 38 28 76 56



RÉFECTION

La rue des Blards fait peau neuve

Le chantier de réfection de la rue des Blards commencera au plus tard début avril. Sa durée est estimée à trois mois maximum.

Un courrier déposé par les agents municipaux avertira les riverains des modifications de circulation (déviations ou autres) mises en place.

Les travaux de la rue des Blards ont pour objet la rénovation complète de la voirie comprenant la chaussée et les trottoirs ou accotements. La structure de chaussée actuelle, sensible au gel, peut donner lieu à l'apparition de fissures et d'ornières. Les matériaux utilisés pour ce chantier, et notamment le grave-bitume, garantissent la solidité de la future structure de chaussée. Coût de l'opération : 282 000 € TTC

Rénovée pour durer

Ces choix techniques sont appliqués pour l'ensemble du programme de réfection des rues amilloises. Ils répondent à la démarche engagée par la ville depuis des années : s'inscrire dans une gestion durable du parc routier communal. Le respect de cette ligne de conduite implique que chaque équipement de voirie soit rénové pour plusieurs décennies. Cela nécessite des investissements conséquents et en 2019, le budget alloué à la voirie atteint 1 000 000 € incluant la voirie neuve, l'entretien, l'éclairage public et la défense incendie.

La commune a entièrement rénové la rue des Prochassons il y a quelques semaines en adoptant le même procédé. Dans les mois à venir, ce sera au tour de la rue Peynault de connaître une réfection totale



La rue des Prochassons rénovée récemment.

Relevé de terrain

Du nid de poule au panneau signalétique qui flanche : les élus de la commission des travaux ont sillonné les rues de la ville afin de relever, sur le terrain, les problèmes liés à la voirie. Cet inventaire permettra de planifier les interventions des agents municipaux pour l'année à venir.



CYCLISME

Arrivée du Paris-Nice en 2017 à Amilly.

Le Paris-Nice revient le 12 mars : perturbations à prévoir

Les coureurs cyclistes traverseront la commune d'Amilly pour la 77^e édition du Paris-Nice.

La 3^e étape de la course reliera Cepoy à Moulins (Allier) le mardi 12 mars. La commune d'Amilly a pris des mesures afin de garantir la sécurité tout au long du parcours emprunté par les sportifs.

Par conséquent, il sera interdit de stationner sur la chaussée bordant les voies, dès 10 heures et jusqu'à la fin de la course. Tout véhicule gênant sera enlevé par un garagiste habilité aux frais du propriétaire.

Par ailleurs, la circulation sur ce même itinéraire de course sera proscrite à partir de 11h30 et jusqu'au passage de la voiture balai. Idem pour les bretelles d'accès de la RD2060.

Des déviations pourront être mises en place sur les voies adjacentes au parcours de la course.

L'itinéraire de la course.

Dans l'ordre des voies empruntées : route de Paucourt, rue des Bourgoins, rue du Marchais-Murillé, rue des Petits-Louis (passage estimé à 11h50), rue de Coulevreux, rue de la Libération, rue de la Mairie (passage estimé à 11h55), rue Raymond-Tellier, rue du Gros-Moulin (en partie), rue des Ponts, route de Châtillon.

Listes électorales : permanence en mairie

Si vous souhaitez voter aux élections européennes du 26 mai prochain, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 mars, minuit. Pour recueillir les inscriptions de dernière minute, la commune organise une permanence exceptionnelle à l'accueil de la mairie le samedi 30 mars, de 9h à 11h. Vous pouvez également effectuer cette démarche sur monservicublic.fr.

> Contact : Accueil au 02 38 28 76 00

Les vacances de printemps à la piscine

La piscine municipale est fermée la première semaine des vacances scolaires de printemps, du lundi 8 au samedi 13 avril, pour cause de vidange. Les horaires sont aménagés pour la seconde semaine de vacances. Elle est ouverte le dimanche 14 de 9h à 12h15, du lundi 15 au vendredi 19 de 11h à 19h15, le samedi 20 de 14h à 18h15 et le dimanche 21 de 9h à 12h15. Fermeture prévue le lundi de Pâques.

> Contact : Piscine 02 38 85 47 56



Soutien à l'innovation. L'Association locale pour la promotion et l'emploi des jeunes (Alpej) a reçu le Prix de l'innovation territoriale de la part du Département du Loiret. L'association amilloise d'insertion a en effet pour projet de créer une micro-ferme pédagogique sur le territoire communal fonctionnant sur le modèle de la permaculture. La Ville d'Amilly l'a soutenue en lui accordant cette année une subvention exceptionnelle de 1000 € afin de l'aider à concrétiser ce projet.

LE CHIFFRE

1027

C'est le nombre d'habitants que la ville a gagné en dix ans, de 2006 à 2016, d'après le dernier rapport de l'INSEE. Elle est l'une des trois communes du Loiret à accueillir plus de 1000 citoyens supplémentaires, avec Orléans et Saint-Jean-de-Braye.



Pendant la guerre, nous trouvions refuge dans une malheureuse petite cabane aux pieds du grand château.

LES FRACTIONS

ADDITIONNER DES FRACTIONS

RECONSTRUIRE UNE FRACTION

COMPARER DES FRACTIONS

$\frac{1}{3} + \frac{2}{3} = 1$

$\frac{1}{3} < \frac{4}{3}$

$\frac{3}{10} < \frac{3}{4}$

Dictée
Conjugaison
Mathématiques
Expérimentation
Chronologie cycle 3
Calcul mental
EPS : Avant d'assurance
Anglais
Vocabulaire (anglais)

ÉDUCATION

Le numérique au tableau

En 2017, la Ville a pris l'initiative de doter les établissements scolaires de vidéoprojecteurs interactifs dans le cadre d'un programme de déploiement d'équipements numériques à l'école. Depuis, ces appareils ont progressivement pris place dans les salles de classe.

Amilly, qui finance l'outil à 100 %, a souhaité travailler avec le conseiller pédagogique de l'Éducation nationale spécialisé dans le numérique afin de sélectionner le modèle le plus adapté aux besoins de ses principaux utilisateurs, les enseignants et les élèves.

Toutes les classes équipées prochainement

L'installation de ces outils dans l'ensemble des salles de classes de cours moyen (CM1 et CM2) s'est étalée sur toute l'année scolaire 2017-2018. Depuis la rentrée 2018, c'est au tour des classes de cours élémentaire (CE1 et CE2) d'être équipées. Les salles de cours préparatoires (CP) seront les dernières à être pourvues, à partir de 2020.

Relié à un ordinateur dont il projette sur un tableau blanc le contenu, le vidéoprojecteur est dit "interactif" car il permet de réaliser des actions (sélectionner, déplacer, écrire, dessiner...) directement sur le tableau blanc à l'aide d'un stylet par exemple,

comme s'il s'agissait d'une souris d'ordinateur. L'accrochage d'un tableau blanc aux dimensions adéquates et la réalisation de raccordements électriques s'avèrent des opérations préalables indispensables avant d'envisager la mise en place du vidéoprojecteur. Elles sont effectuées par les services techniques communaux.

Le déploiement de classes mobiles constitue la prochaine étape du programme d'équipement numérique à l'école initié par la Ville d'Amilly. Aussi appelées "classes nomades", elles prennent la forme de chariots contenant des ordinateurs fonctionnant en réseau. Un pas de plus vers la révolution numérique à l'école.



Le chiffre

38 classes

seront équipées de vidéoprojecteurs interactifs à échéance 2020

Et en classe, comment ça se passe ?

Qui veut taper la dictée au clavier ?, interroge la maîtresse. Les doigts se lèvent et Florentin est désigné. Il s'installe, pianote sur le clavier mais ses camarades ne visionneront ce qu'il écrit qu'une fois la dictée terminée. Vient la correction collective, bénéfique. C'est là que le vidéoprojecteur entre en scène. Les mots écrits par Florentin apparaissent alors sur le tableau. Tout le monde peut voir son travail et identifier les fautes, précise la professeure de cette classe de CM2 de l'école de Viroy, M^{me} Huguet. Les élèves défilent ensuite un à un pour surligner sur le tableau blanc des mots à l'aide du stylet puis demandent à leurs camarades d'en deviner la nature. Déterminant défini, peut-on lire sur les ardoises, en guise de réponse.

Les volontaires sont nombreux

À chaque exercice, les volontaires sont nombreux. *Cet outil permet le jeu et favorise l'échange. Même les plus timides sont allés au tableau plusieurs fois, indique l'enseignante.*

Français, maths, sciences, histoire-géographie : le vidéoprojecteur interactif est utile dans toutes les matières. Et il est connecté à Internet. *La semaine dernière, un élève m'a demandé quelle était la superficie du Chili. Je ne le savais pas et en dix secondes, nous avons trouvé la réponse ! C'est important de*

faire ces recherches instantanément car certains élèves ne le feraient peut-être pas d'eux-mêmes, de retour à la maison par exemple. Là, tout le monde profite de cette réponse.

L'outil permet d'utiliser tous les supports d'apprentissage : écrit, audio, vidéo... Un côté pratique que plébiscite Mme Cibois, enseignante en CM1 à Viroy. Pour sa leçon d'anglais, elle passe instantanément d'un exercice de compréhension audio à un exercice de vocabulaire en images, en un clic avec le doigt, comme si elle utilisait une tablette. *Avant, pour regarder une vidéo, on devait se réunir à 30 autour de l'écran d'ordinateur... Utilisé 75 % du temps de classe, indique la professeure, le vidéoprojecteur interactif a conquis les enseignants comme les élèves.*



Ce qu'en disent les enfants. Pour copier les leçons, on n'a plus besoin d'attendre que la maîtresse ait fini de l'écrire au tableau - Maïssane.

On voit mieux ce qui est au tableau ; les images, les leçons... - Mayron.

Quand on n'a pas compris quelque chose, la maîtresse va sur Internet pour nous montrer en image - Sophie.

On peut tous regarder des vidéos sans se déplacer - Alexander.

Ça écrit plus vite qu'à la craie ! - Rose

L'INTERVIEW

**SYLVAIN
DUFOUR**

Directeur de l'école
élémentaire de Viroy



"Cet outil stimule la participation"

Que permet l'interactivité ?

À la différence d'un vidéoprojecteur classique et même du vidéoprojecteur connecté à Internet, le vidéoprojecteur interactif capte le mouvement sur le tableau pour rendre compte de l'action de l'enseignant ou de l'élève.

Quels sont les bénéfices pour l'apprentissage des élèves ?

Il est clair que cet outil stimule la participation car il fait appel à des ressources qui mobilisent toutes les intelligences et de manière synchronisée : auditive, visuelle... Chaque élève y trouve son compte. Faire apparaître les éléments d'une carte ou d'un schéma les uns après les autres favorise la mémorisation. Les enfants baignent dans l'environnement numérique et il est important que nous mobilisions cet environnement à des fins pédagogiques.

Peut-on dire au revoir au manuel et à l'ardoise ?

Le vidéoprojecteur interactif combine plusieurs instruments en un seul pour les remplacer. C'est néanmoins un outil parmi d'autres, qui ne fait pas renoncer aux outils traditionnels. Je dirais plutôt qu'il les complète en permettant d'effectuer des opérations qu'il n'était pas possible de faire auparavant comme revenir en arrière.

BUDGET

83 760 €

C'est le montant du budget alloué par la commune pour le déploiement des trente-huit vidéoprojecteurs interactifs.

VOS RENDEZ-VOUS

Cahier détachable

#Concerts #Spectacles
#Expositions #Évènements



#CONCERT

QUATUOR AKILONE

Dimanche 28 avril - 18h00 à l'Espace Jean-Vilar

Mozart, Beethoven et Brahms : chacun a abordé le quatuor à cordes à différents moments de sa vie.

Mozart a osé ce genre très tôt : il n'était pas encore majeur, lorsqu'il a composé la série des "Quatuors milanais" dont le n°2 K155. Beethoven, l'autre maître viennois avec Haydn, a tenté plus tardivement. À 27 ans, il écrit le quatuor Op. 18 n°1 en s'inspirant de la scène du tombeau tirée d'un monument de la littérature : "Roméo et Juliette", de Shakespeare.

Comme intimidé par Mozart, dont il admirait profondément la musique, Brahms a achevé à 40 ans son premier quatuor Op.51 n°1, après huit ans de gestation.

Ce sont ces "premières" que le Quatuor Akilone se propose de défendre avec sensibilité, humilité et fantaisie.

Tarifs : plein, 18 € ; réduit et groupes, 13 € ; junior, 5 €. Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique. Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts)

MARS

Vendredi 8 mars

LES VENDREDIS CINÉ

Fin du cycle autour du journalisme au cinéma. À partir de 15 ans

20h / Médiathèque



Samedi 9 mars
CINÉ-MÔMES

Fin du cycle
"Marionnettes"
pour les 3-7 ans.
Pour les plus de 5 ans.

17h / Médiathèque

Dimanche 10 mars

36^e JOURNÉE DU GROS-MOULIN

Foire commerciale, vide-greniers, brocante
Toute la journée / Gros-Moulin

Mardi 12 mars

CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

- Écoles municipales de musique d'Amilly et Montargis
Entrée libre et gratuite

20h / Église Saint-Martin

Du samedi 16 au dimanche 31 mars

EXPO PEINTURE DE JEAN MEUNIER-CŒUR

"Réalisme et Poésie"

Samedi 16 mars 15h - 19h - Vernissage

à 16h. Dimanches 17, 24 et 31 mars

10h - 12h et 15h - 18h30

Du mardi au samedi 15h - 18h30

Maison Saint-Loup

Samedi 16 mars

CONCERT ANIMATION "Autour du bal musette"

par des professeurs de l'école de musique - Gratuit, sur réservation : 02 38 85 03 34

18h / Salle des Terres-Blanches

Dimanche 17 mars

JOURNÉE FESTIVE

Thème "Les Indiens" Une trentaine de jeux dans l'esprit "Jouer c'est grandir". Enfants accompagnés. Organisée par le service Éducation / Enfance

14h - 17h / Espace Jean-Vilar

#ÉVÈNEMENT

LA FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

Vendredi 15 mars - De 18h à minuit

Le réseau des bibliothèques Agorame fête le court-métrage en organisant un parcours ciné-dîner : au programme, 3 x 45 minutes de projection, accompagnées d'un apéritif au Hangar de Chalette à 18h, d'une collation salée à la médiathèque de Montargis à 20h et d'un dessert à la médiathèque d'Amilly à 22h.

+ de 12 ans. Sans réservation dans la limite des places disponibles.

Transport en bus organisé pour tous ceux qui le souhaitent. Renseignements dans votre médiathèque ou sur www.agorame.fr

Mardi 19 mars

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

- Guerre d'Algérie, et combats en Tunisie et au Maroc

10h / Cimetière du bourg

Mercredi 20 mars

DON DU SANG

15h - 19h / Espace Jean-Vilar

Mercredi 20 mars

CONCERT DES ENSEMBLES VOCAUX

- École municipale de musique - Entrée libre et gratuite

18h30 / Église Saint-Martin

Samedi 23 mars

BROCANTE

10h - 17h30 / Hall d'accueil Les Althaea

Dimanche 24 mars

BOURSE AUX LIVRES ET DISQUES D'OCCASION



Pour exposer, contacter la médiathèque (voir #CONTACTS)

Tout public
9h à 18h /
Espace Jean-Vilar



#CONCERT

L'ACHÉRON

Dimanche 24 mars - 18h00 à l'église Saint-Martin

Relier la musique ancienne au public d'aujourd'hui, cette philosophie a guidé le choix du programme que ces jeunes musiciens présenteront au public d'Amilly : six sonates écrites par Philipp Heinrich Erlebach. Réputé de son vivant, le compositeur allemand est aujourd'hui quasiment inconnu. L'Achéron livrera une interprétation

suave, subtile et colorée de ces pièces en faisant dialoguer la viole de gambe et le violon, accompagnés du théorbe, de l'orgue et du clavecin.

Tarifs : plein, 18 € ; réduit et groupes, 13 € ; junior, 5 €. Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique. Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts)

Du lundi 25 au jeudi 28 mars
**BOURSE AUX VÊTEMENTS
 ADULTES ET ENFANTS**

Dépôt des articles ; lundi 25 de 14h à 18h
 et mardi 26 de 9h à 12h. Vente : mercredi
 27 de 9h à 18h et jeudi 28 de 9h à 12h.
 Renseignements : 06 14 14 31 24
 Salle des Terres-Blanches

Vendredi 29 mars
VOYAGE À DOS DE MOTS,
 étape 3 : voyage de nuit, lectures
 poétiques. À partir de 15 ans
 19h45 / Médiathèque

Samedi 30 mars
MON P'TIT CONTE
 de Séverine Lavelle
 Pour les 2 - 5 ans exclusivement
 10h30/ Médiathèque

AVRIL

Lundi 1^{er} avril
CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE
 Anciens combattants prisonniers de guerre
 et combattants d'Algérie, de Tunisie et du
 Maroc A.R.A.C. C.A.T.M F.N.A.C.A U.N.C.A.F.N
 10h / Square des anciens
 combattants, rue Philippe Sergent

Mardi 2 avril
SOIRÉE MUSICALE - École
 municipale de musique. Entrée libre et
 gratuite
 20h / Espace Jean-Vilar

Dimanche 7 avril
BANQUET DES AÎNÉS
 Inscriptions jusqu'au 27 mars auprès du
 service Affaires sociales / 3^e âge
 02 38 28 76 56
 12h / Espace Jean-Vilar

Vendredi 12 avril



**LES
 VENDREDIS
 CINÉ**
 Début d'un
 trio de films du
 réalisateur Jean
 Gremillon.
 À partir de 15 ans
 20h /
 Médiathèque

LES VACANCES À LA MÉDIATHÈQUE



Atelier "Construction d'un gîte à insectes"
 mercredi 10 avril de 14h à 17h.
 Pour les 8-13 ans. Sur réservation.

Les toutes petites oreilles : lectures pour les bébés
 jeudi 11 avril à 10h30. Pour les 18-36 mois.

Le petit ciné des vacances
 mercredi 17 avril à 17h. Pour les 3-7 ans.

Ma numérithèque : atelier numérique
 jeudi 18 avril à 10h. À partir de 8 ans. Sur réservation.

LES VACANCES À LA LUDOTHÈQUE

Jeu de hasard et casino. Mardi 9 avril de 14h à 18h. Ouvert à tous.

"Éveil à la ludothèque" - réservé aux adhérents. Mercredi 10 avril de 10h à 12h.
 Pour les 0 - 3 ans. Sur inscription.

Jeux d'adresse et construction + jeux en extérieur. Vendredi 12 avril de 14h à 18h. Pour tous.

Création de deux jeux de société. Mercredi 17 avril de 14h à 18h. Pour tous.

Jouez en famille. Vendredi 19 avril de 9h30 à 12h. À partir de 4 ans. Sur inscription
 auprès de la médiathèque. (voir #CONTACTS).

Après-midi intergénérationnelle entre jeunes, de 12 à 18 ans et résidents EHPAD.
 Vendredi 19 avril de 15h à 17h. Sur inscription.
 Pas d'ouverture au public cet après-midi là.

Samedi 13 avril
CINÉ-MÔMES
 Début du cycle "Les classiques de la BD
 s'animent" - À partir de 5 ans.
 15h / Médiathèque

Dimanche 14 avril
RAND'HOJI - OBJECTIF JAPON 2021
 Randonnée pédestre de 7, 5 et 16 km
 Contact : objectifjapon2021@gmail.com
 8h / Dojo municipal

Vendredi 26 avril
SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
 Séance pour les adultes
 Renseignements : 02 38 28 76 75
 20h à 22h30 / Ludothèque

Samedi 27 avril
SORTIE À L'ESPACE NATUREL
 Observation des oiseaux au printemps. Par
 Les Corbeaux Gâtinais Nature.
 9h / Devant le Moulin Bardin

Samedi 27 avril
**LES PETITS DÉJEUNERS
 LITTÉRAIRES**
 À partir de 15 ans
 10h30 / Médiathèque

Samedi 27 avril
**CONFÉRENCE DE
 J. BONNEAU GICQUEL**
 En lien avec l'expo photo "Médecins
 français en Afghanistan". Jacqueline
 Bonneau Gicquel a participé à plusieurs
 missions humanitaires à Madagascar.
 16h / Auditorium de la médiathèque

Dimanche 28 avril
**JOURNÉE NATIONALE
 DE LA DÉPORTATION**
 10h / Cimetière du bourg

Du 12 avril au dimanche 5 mai
EXPOSITION PHOTO
 de Jean-Luc Brémont
 et Joseph Abgrall
 "Médecins français en Afghanistan"
 Les vendredis et samedis 15h - 19h
 Les dimanches 9h - 12h et 15h - 19h.
 Lundi 22 avril 15h - 19h - Mercredi 1^{er}
 mai 15h à 19h / Maison Saint-Loup



#CONCERT

LES VENDREDIS DE L'ORGUE

Tous les vendredis hors vacances scolaires à 18h à l'église Saint-Martin

#CONTACTS

SERVICE CULTURE / JUMELAGES

Tél. 02 38 28 76 68
Mail. culture@amilly45.fr /
jumelage@amilly45.fr

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LES TANNERIES

Tél. 02 38 85 28 50
Mail. contact-tanneries@amilly45.fr
Web. www.lestanneries.fr

ÉCOLE D'ART

Tél. 02 38 85 28 50
Mail. contactecoleart@amilly45.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Tél. 02 38 85 03 34
Mail. ecolemusique@amilly45.fr

MÉDIATHÈQUE

Tél. 02 38 90 09 55
Mail. mediatheque.amilly@agorame.fr

ESPACE JEAN VILAR

Tél. 02 38 85 81 96
Mail. ejv@amilly45.fr

LUDOTHÈQUE

Tél. 02 38 28 76 75
Mail. ludotheque@amilly45.fr

COUPS DE CŒUR

Romans, films, albums, bandes dessinées : découvrez les coups de cœur culturels de l'équipe de la médiathèque d'Amilly sur le site agorame.fr

MAI

Vendredi 3 mai

CONFÉRENCE

de Laurence Laumonier et Capucine Roux de Bretagne, médecins. Dans le cadre de l'exposition photo "Médecins français en Afghanistan".
18h / Médiathèque

CONCERT

Dimanche 5 mai à 16h à l'Église Saint-Martin

L'Association "les Jardins d'Agrément" et la Ville d'Amilly accueillent sept élèves de la classe d'orgue du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles pour une master class d'orgue, encadrée par Jean-Baptiste Robin. Organiste à la Chapelle Royale du château de Versailles, il a reçu le grand Prix Lycéen des Compositeurs 2018 pour "Mechanic Fantasy", œuvre pour orgue, orchestre à cordes et timbales. Les élèves donneront un concert à l'issue de la master class.

CINQ EXPOSITIONS AU CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

"Trop près du Loing". L'artiste montargois Guykayser a travaillé sur l'impact physique et psychologique des inondations de 2016. Partant du principe que cet événement a modifié notre perception du réel, il a appliqué aux photos très factuelles des compagnies d'assurance un traitement d'image, pour donner à voir un réel déstructuré, saturé, déformé. Les témoignages de riverains agrémentent cette œuvre graphique.

Du 30 mars au 12 mai - Petite galerie

L'artiste en parallèle, a créé un parcours artistique composé d'œuvres, exposées le long des chemins bordant le canal et le Loing, entre Montargis et Amilly.

À voir du 1^{er} au 12 mai. Une co-production Centre d'art contemporain Les Tanneries - Agglomération montargoise.

 Téléchargez la webapp "Trop près du Loing" sur lestanneries.fr

"Back and forth", à la Petite galerie. Mathieu Bonardet trace un va-et-vient à la mine de plomb, dans une performance gestuelle qui met son corps à l'épreuve.

Jusqu'au 17 mars

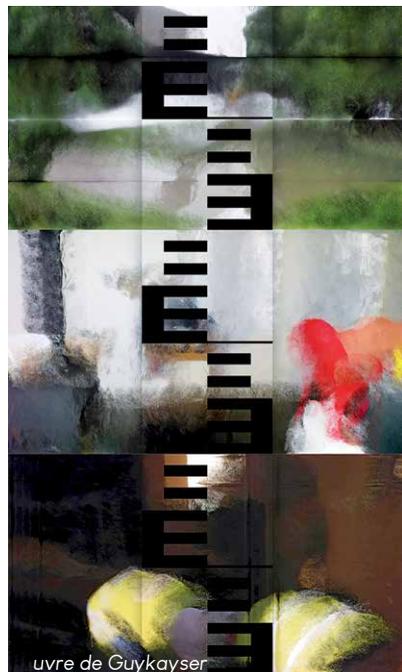
"Le réel dispose de son invention", à la Galerie haute. Dix artistes et autant de réflexions sur la façon dont les images se construisent et conditionnent nos représentations du monde.

"Je ressemblerai à ce que vous avez été", à la Grande halle. Grégory Chatonsky nous invite à découvrir sa machine à générer des rêves...

"Principe d'incertitude". Adaptées au cadre particulier de la Verrière, les sculptures de Tatiana Wolska ressemblent à des corps biologiques en gestation. En suspension, comme étirables, ces formes donnent l'impression de défier les lois de la gravité.

Jusqu'au 31 mars

Ouverture du Centre d'art contemporain Les Tanneries du mercredi au dimanche, de 14h30 à 18h. Entrée libre.



œuvre de Guykayser

1. Constituées dans un intérêt général

Une commune est habilitée à acquérir des biens immeubles et en particulier des terrains, pour permettre la réalisation d'une action ou d'une opération d'aménagement d'intérêt général de nature très diverse : mettre en œuvre un projet urbain, planifier une politique de l'habitat, organiser l'activité économique, construire un équipement collectif, préserver le patrimoine bâti ou naturel...

Objectif : développer avec stratégie

La constitution d'une réserve foncière se justifie par une vision stratégique du développement de la Ville et l'anticipation des projets réalisables à plus ou moins long terme.

La préservation de l'environnement est un axe essentiel de cette vision stratégique. Depuis une dizaine d'années, la Ville a acquis 26 hectares dans la vallée du Loing autour des plans d'eau des Savoies et des Népruns et de l'ancienne carrière. L'objectif est d'aider ce milieu naturel humide à retrouver sa biodiversité originelle pour mieux le protéger et de permettre au public de le découvrir pour mieux le respecter.

Protéger les ressources d'eau potable fait également partie de ce projet puisque le site accueille le captage d'eau potable de la Chise et, d'ici trois ans, la future usine de traitement de l'eau érigée par l'Agglomération montargoise.

L'achat de parcelles en zones humides est subventionné par le Département et l'Agence de l'eau Seine Normandie.

3. Comment se font les acquisitions ?

La Ville dispose des mêmes outils que les particuliers. Par exemple, il lui est possible d'acquérir un bien de gré à gré. Dans les faits, ce sont principalement ces moyens dont elle use pour constituer des réserves foncières.

La loi lui confère néanmoins d'autres méthodes qui sortent de ce cadre. Le droit de préemption urbain l'autorise à prendre la position d'acquéreur prioritaire lorsqu'un propriétaire manifeste son intention de vendre un bien en produisant une "déclaration d'intention d'aliéner". Elle peut également constituer des emplacements réservés. Ils sont inscrits au plan

local d'urbanisme intercommunal, un document approuvé après enquête publique. Dans ce cas, le propriétaire conserve son bien mais l'usage qu'il en fait est encadré. Il lui est notamment interdit de construire sur ce terrain. Il peut toutefois exiger que la collectivité achète son bien grâce au droit de délaissement.

L'expropriation n'est envisagée qu'en ultime recours.

À quoi servent les réserves foncières ?

4. À disposition des agriculteurs

La concrétisation de certaines opérations d'aménagement peut prendre du temps. En attendant que les projets se réalisent, la Ville consacre une partie de ses réserves foncières à l'activité agricole, en mettant à disposition des terrains cultivables. Cela représente à l'heure actuelle 17 hectares.

Dans mon Quartier

La prochaine réunion de quartier aura lieu vendredi 5 avril à 20 heures, à l'école élémentaire de Saint-Firmin. L'occasion d'observer d'un peu plus près ce qui s'y passe...

Le moulin de la CA.PRO.GA La Meunière

270, rue de la Coopérative

C'est un bâtiment bleu pâle, aux dimensions impressionnantes, qui semble jaillir d'un bosquet. Posé entre le canal de Briare et les pavillons de la rue de la Coopérative, il se distingue dans le paysage du quartier de Saint-Firmin dont il est un des marqueurs importants.

À l'intérieur, un moulin industriel, celui de la Coopérative agricole des Producteurs du Gâtinais La Meunière que l'on nomme plus communément "CA.PRO.GA". Le site d'Amilly est le seul à disposer d'un tel équipement sur les 34 que compte le groupe. L'intégration d'un moulin aux actifs d'une coopérative agricole est d'ailleurs une exception nationale !

Construit dans les années 1930, le moulin appartenait à la coopérative Meunière et Boulangère avant d'être racheté par la CA.PRO.GA en 1970. Il a connu plusieurs évolutions pour s'adapter à la demande des clients. Depuis 2013, des investissements sont réalisés afin de moderniser le matériel et fiabiliser la qualité des farines produites.

La production de farine représente, logiquement, la majeure partie de l'activité. Chaque année, près du tiers du blé collecté dans les fermes adhérentes à la coopérative est écrasé ici. Ces 70 000 tonnes de blé sont transformées en 54 000 tonnes de farine. L'enveloppe des grains, le son, n'est pas jetée mais valorisée : elle est



comprimée en granules pour servir à l'alimentation du bétail. La farine et les granulés sont ensuite livrés en vrac chez les clients industriels.

Le site d'Amilly constitue, comme tous ceux de la CA.PRO.GA, un point de collecte de blé, orge, maïs, colza, tournesol d'une capacité de 5 000 tonnes environ, ouvert aux agriculteurs adhérents de la coopérative les plus proches, dont les amillois.

Pour mener à bien toutes ces opérations de collecte, de production, de livraison et d'analyse, vingt personnes œuvrent chaque jour sur place.



amilly.com

> Vous voulez voir le moulin de l'intérieur ?

Retrouvez notre reportage photos sur le [site amilly.com](http://site.amilly.com)



➤ La station Météo France

2190, avenue d'Antibes



Le lycée agricole du Chesnoy fait la pluie et le beau temps ! Enfin plus exactement, la station météorologique qu'il accueille sur son site depuis... 1966 ! Un observateur procédait aux relevés jusqu'à l'installation d'une station automatique en 2004. Implantée au milieu de l'exploitation, dans la prairie où paissent les moutons de la ferme aux beaux jours, elle mesure les données relatives aux précipitations, au rayonnement solaire, à la vitesse et à la direction du vent et aux températures de l'humidité de l'air et du sol. Ces informations sont transmises toutes les six minutes, toutes les heures ou une fois par jour, selon les besoins, aux services centraux de Météo France, pour élaborer les bulletins et messages d'alerte.

Notez les deux records de températures enregistrés sur place : + 42,1°C le 6 août 2003 et - 22°C le 25 février 1986.

➤ L'Écurie des Couleurs

511, rue des Barres



Vous les croisez probablement lors de vos balades, au détour d'un chemin de plaine ou dans la forêt : les cavaliers de l'Écurie des Couleurs sillonnent le territoire dès que possible avec leurs montures.

La vie de l'établissement ouvert toute l'année et tenu par Sylvie et Frédéric Reuillard, s'organise autour de deux activités principales : les randonnées accompagnées et la compétition. Labellisé Centre de tourisme équestre, il propose des balades au grand public, du débutant au confirmé, à la demande. L'Écurie des Couleurs est également un club sportif et à ce titre, offre la possibilité de pratiquer une discipline équestre spécifique caractérisée par des épreuves d'extérieur courues sur de longues distances : l'endurance. En plus des entraînements, l'écurie met sur pied le dernier week-end de mai une course de 90 km comptant pour la compétition régionale d'endurance.

L'écurie ne manque pas de dynamisme et fonctionne également grâce à ses activités de pension, d'accueil étape, de transport et d'élevage.

> Contact 06 13 57 82 75
ecuriesdescouleurs@hotmail.fr



À chaque étape du broyage, le grain qui devient farine circule dans ces kilomètres de tuyaux.

JEAN-LUC BRÉMONT

UN HUMANITAIRE AU CHAM

L'ancien chirurgien orthopédique au Centre hospitalier a débuté sa carrière en Afghanistan, expérience dont il a tiré une expo photo à voir du 12 avril au 5 mai (lire "Vos rendez-vous").

Voir du pays.

1979. Galvanisé par sa dernière année de médecine passée au Gabon pour *voir du pays*, Jean-Luc Brémont s'engage dans l'humanitaire. Contacté par l'association Aide médicale internationale qui lui demande *de se tenir prêt à partir dans huit jours*, il s'envole pour l'Afghanistan, alors envahi par l'URSS.

L'Afghanistan au cœur.

En 1981-82 puis en 1982-83, le chirurgien orthopédique passe plusieurs mois dans la vallée du Panchir. Dans une maison de village transformée en hôpital de fortune, il soigne les bobos du quotidien comme les blessures causées par les mines antipersonnel. À plusieurs reprises, le médecin échange avec le chef des combattants qui luttent contre l'occupation soviétique : le commandant Massoud. Photographe amateur, il immortalise cette rencontre, et beaucoup d'autres. Il capte ses moments de découvertes culturelles, de partage et de traumatismes passés sur une autre planète, où l'inconfort n'a d'égal que l'hospitalité des habitants.

Tout à faire.

Après l'Afghanistan, Jean-Luc Brémont œuvre au Liban et en Haïti puis se pose. Il fonde une famille, termine son cursus et obtient en 1994 le poste de chef de service de chirurgie orthopédique au Centre hospitalier d'Amilly où un autre défi l'attend. *Tout était à faire car avant que j'arrive, le service n'existait pas*, dit-il. Il y reste jusqu'à son départ en retraite en janvier dernier.

En photos.

L'adolescent de Ménilmontant qui arpentait le 20^e arrondissement de Paris, appareil photo en bandoulière, a saisi l'aventure de ceux que l'on appelait les "French doctors" comparses, comme lui, de Bernard Kouchner. L'humanitaire n'en était qu'à ses balbutiements, tout se faisait dans l'insécurité et la clandestinité. Certains ont continué, d'autres n'ont pas supporté. Lui a effectué plusieurs missions ponctuelles. L'appel de l'ailleurs, sans doute... Le réalisateur Nicolas Jallot a tiré de leur histoire un documentaire, "Afghanistan, l'héritage des French doctors" où apparaissent les photos de Jean-Luc Brémont. Des dizaines de clichés qu'il propose au public de découvrir dans le cadre d'une exposition organisée en partenariat avec la Ville d'Amilly.



ÉDUCATION

L'école maternelle de Saint-Firmin s'agrandit

Des travaux d'extension sont prévus à l'école maternelle de Saint-Firmin pour doter les locaux de nouveaux équipements

La ville poursuit son programme de rénovation des sites scolaires. Elle lancera dès le mois de juillet l'opération d'agrandissement de l'école maternelle de Saint-Firmin. Les quatre salles de classe ne sont pas concernées par ce projet qui porte essentiellement sur les locaux réservés aux enseignants et aux Atsem. Le personnel avait en effet exprimé des besoins auxquels la commune répond aujourd'hui, la construction et l'entretien des équipements scolaires étant de sa compétence.

Le préau, une nouveauté

La partie du bâtiment existant qui abrite actuellement le bureau de la direction et les sanitaires sera démolie puis reconstruite. L'extension à proprement parler

jouxtera ces locaux. Elle se composera d'une salle de réunion, d'une salle pour les Atsem, de vestiaires, d'un local de rangement pour vélos, d'une buanderie, d'une tisanerie, d'un local d'entretien et de sanitaires donnant sur la cour. Pour finir, un préau sera érigé le long de la façade.

En plus d'apporter de nouveaux équipements, cet agrandissement permet d'améliorer l'agencement de l'espace direction. La surface des sanitaires est doublée pour offrir un confort supplémentaire aux enfants. Le nombre de WC est lui aussi multiplié par deux en comptant les équipements pour les personnes à mobilité réduite.

Le chantier démarre au début de l'été. Il devrait se terminer au printemps 2020.



La projection 3D de l'extension.

CHIFFRES-CLÉS

324 m²

La surface de l'extension, en comptant les 126 m² des anciens locaux et le préau de 60 m².

525 000 €

Le montant estimé des travaux, hors taxes.

106

Le nombre d'enfants scolarisés à l'école maternelle de Saint-Firmin à la rentrée de septembre dernier. Les élèves de petites, moyennes et grandes sections sont répartis dans quatre classes à double niveau.

Sanitaires provisoires

La démolition de la partie existante ne privera pas les élèves de sanitaires car des toilettes provisoires seront installées dans le bâtiment situé de l'autre côté de la cour. L'actuel local de repos servira pour les urgences.

Fibre optique : Orange va commercialiser des offres

Le fournisseur d'accès à Internet Orange s'apprête à lancer ses offres d'abonnement à la fibre optique à Amilly. Vous aurez donc désormais le choix entre Orange et SFR pour souscrire à un abonnement à la fibre et aucun opérateur ne dispose d'une exclusivité sur le réseau.

Afin de savoir si votre adresse est éligible, rendez-vous sur le site <https://reseaux.orange.fr/cartes-decouverture/fibre-optique>. Si elle ne l'est pas encore, faites-vous connaître en remplissant le formulaire intitulé "Tenez-vous informé de l'arrivée de la fibre" disponible sur ce même site.

Vous pouvez également consulter le site <https://www.sfr.fr/offre-internet/box/>. En effet, le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné ("fiber to the home", FTTH) se poursuit dans notre commune, mais n'est pas encore terminé. Vous pouvez suivre l'avancée des raccordements sur la carte de Lysséo (réseau développé par le Département du Loiret notamment pour déployer la fibre sur le territoire), consultable sur www.lysseo.fr



Au tout début du déploiement de la fibre...



CADRE DE VIE

Prolongation des aides pour améliorer votre habitat

L'Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) est prolongée pour continuer à répondre aux besoins du territoire.

Ce dispositif mis en place à l'initiative des élus de l'Agglomération Montargoise en partenariat avec le Département du Loiret et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) soutient la rénovation des logements anciens (plus de 15 ans) du parc privé pour améliorer leur confort et leur sécurité. Il se traduit par le versement d'une aide financière accordée sous condition de ressources et s'adresse aux propriétaires occupants ou aux locataires, aux personnes actives ou retraitées, ainsi qu'aux bailleurs.

300 logements rénovés depuis 2015

L'OPAH a bénéficié à 300 projets de rénovation depuis son lancement en 2015. Adaptation de la salle de bain, installation de monte-escalier et de rampes d'accès : 104 logements ont été aménagés pour favoriser le confort de personnes en perte d'autonomie. Dix autres logements dégradés ont été réhabilités dont six pour de la location à loyer social. Enfin, grâce à des travaux d'isolation des combles, des murs ou au changement de leur système de chauffage, 192 foyers ont réalisé des économies d'énergie et réduit leurs factures.

Si vous êtes propriétaire et si vous avez un projet, une équipe de techniciens

peut procéder gratuitement à une étude personnalisée.

> Contact Soliha Loiret 02 38 93 27 98
ou contact.loiret@soliha.fr



Conditions

Versée sous conditions de ressources, l'aide vise à financer des travaux qui ne doivent pas débiter avant l'accord de l'Agence Nationale de l'Habitat.

Dernier impératif : le chantier doit obligatoirement être réalisé par des professionnels du bâtiment.



TOURISME

La véloroute en bonne voie

Les travaux d'aménagement de la Véloroute le long du canal de Briare reprennent. Ce projet est un élément essentiel du développement touristique du territoire.

Le cyclotourisme a le vent en poupe. Dans la région, 51 000 passages par compteur ont été enregistrés en moyenne en 2018, sur le parcours de la Loire à vélo, rapporte le Comité régional du tourisme. C'est justement pour créer une liaison cyclable entre la Seine et la Loire que la Véloroute qui traverse le Loiret de Nargis à Briare a été imaginée. Cette connexion pourrait convaincre le public francilien désirant rejoindre la Loire à vélo de passer par notre territoire du Gâtinais.

Des atouts valorisés

À Amilly, l'itinéraire longe le canal de Briare et notre ville dispose de points d'intérêts proches du chemin de halage, où les cyclistes pourraient s'attarder. Le Centre d'art contemporain Les Tanneries par exemple. Distant d'à peine un kilomètre du canal, il est relié à la piste cyclable de la rue des Ponts. Pour y circuler en toute sécurité à vélo, il sera nécessaire d'ériger des



passerelles. Ces infrastructures que projette de construire l'Agglomération Montargoise, compétente en matière de voirie pour cet axe structurant du territoire, bénéficieront tout autant aux habitants pour leurs trajets quotidiens ou leurs balades occasionnelles. Les études seront lancées dès cette année.

Au bord du canal, le Moulin Bardin s'offrira à la vue des touristes. Les plus curieux pourront même le visiter et, pourquoi pas, déjeuner sur l'aire de pique-nique aménagée à proximité d'ici cet été. Pour prolonger cette

pause détente et profiter au maximum de la vallée du Loing, il leur suffira de traverser la passerelle située derrière le moulin et de découvrir la biodiversité de l'Espace naturel des Savoies et des Népruns.

Deux véloroutes en une

Le fait que la Véloroute constitue une portion à part entière de la "Scandibérique" ou EuroVélo 3, parcours cyclable reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) pourrait accroître les retombées touristiques.

De nature fluviale, l'activité générée par la future marina du port Saint-Roch de Montargis devrait également apporter un dynamisme supplémentaire.

La région Centre-Val de Loire, le Département du Loiret et l'Agglomération se sont associés pour mener à bien ce projet avec le concours de l'Union européenne.

TRAVAUX : DERNIÈRE LIGNE DROITE

L'Agglomération Montargoise est maître d'ouvrage des opérations conduites dans son périmètre d'action incluant Amilly. Le tronçon du chemin de halage reliant l'écluse de la Reinette et le pont SNCF a été aménagé en septembre dernier. Un nouveau chantier doit démarrer dans les semaines à venir. Il

concernera la zone entre le pont SNCF et l'écluse de la Sablonnière à Conflans-sur-Loing et les abords du Moulin Bardin. Les chemins seront décaissés pour mettre en place une nouvelle structure de chaussée dont le revêtement sera composé de grave émulsion, mélange de granulats et de bitume.



Il y a tout juste un an, dans la tribune d'Amilly Espaces, nous rappelions notre engagement et notre soutien aux projets poursuivis par notre commune mais également, ceux relevant des compétences de l'agglomération montargoise. À ce titre, les élus communautaires dont nous faisons partie ont voté unanimement en décembre dernier la gratuité des transports scolaires pour les jeunes de toute l'agglomération et par conséquent, en faveur du pouvoir d'achat des familles concernées.

Cette décision est l'expression très concrète de l'engagement des élus locaux en faveur d'un service public de qualité de proximité répondant à l'aménagement et la cohésion de nos territoires, même si une telle décision a un coût.

Depuis de nombreuses années, nous connaissons des phénomènes de concentrations territoriales

et économiques qui génèrent des déséquilibres importants et un sentiment de déclassement. L'expression de ces derniers mois rappelle que nos collectivités doivent garder leur capacité à agir pour leurs habitants qui auraient le sentiment de vivre sur des territoires qui perdent des services faute de moyens.

L'action des collectivités est l'une des clefs des réponses aux revendications qui s'expriment. Elle n'est bien-sûr pas la seule réponse. Mais, les communes et leurs élus doivent retrouver les moyens nécessaires pour assurer la sauvegarde et le développement de leurs territoires, synonyme de cohésion sociale.

Nous espérons que les débats en cours engagés par le Président de la République apporteront des réponses concrètes pour nos concitoyens.

Vos élus de liste "Amilly, notre Avenir"



Grégory Gaboret,
Commissions :
Sports Jeunesse, Finances

Courrier à adresser en mairie
> Gregory.GABORET@amilly45.fr



Anne-Marie Calmettes
Commissions :
Affaires sociales, Culturelles
et Jumelages

Courrier à adresser en mairie
> Anne-Marie.CALMETTES@amilly45.fr



Jacky Rollion
Commissions :
Travaux-Urbanisme-Environnement,
Écoles Enfance

Courrier à adresser en mairie
> Jacky.ROLLION@amilly45.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Aaron Sebai Gacem, Candys Capdeville Akamba Ekoman, Gabin Lucot, Maxence Garron, Nahil Barcena, Côte Becker, Jason Célot, Nahël Mradi Houy, Esteban Braz, Aksel Delory, Camille Patault, Typhaine Clindoux Chéreau, Alexandre Bricquebec, Mya Boisson Llinares.

MARIAGES :

Vijen Ramsamy et Caroline Fenioux

DÉCÈS :

Marie Mantecon veuve Ortiz, Serge Léger, Germaine Pottier, René Le Colas, Odette Carmona veuve Leccis, Colette Durlin veuve Serlet, Pierre Trocellier, Jacqueline Hussonnois, Guy Boutinot, Gilbert Laurent, Pierre Péron, René Joubert, Yvette Presle veuve Forton, Philippe Parquet, Bernard Bouteau, Marcelle Bijoux veuve Bossard, Suzanne Bretonnet veuve Ollitrait, Maryse Linard veuve Perrin, Elisabeth Blanchard veuve Heinrich, Daniel Bailly, Amparo Agullo épouse Serrano.

ESPACES *Le magazine de la ville d'Amilly*

Directeur de la publication : Gérard DUPATY - Responsable de la rédaction : Marie-Laure CARNEZAT - Rédaction : Mylène JOURDAN

Réalisation : service Communication - communication@amilly45.fr - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet de la ville : amilly.com

Crédits photos : DR - Icônes : Flaticon

Photo de couverture : Jean-Christophe BRANGER

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas TAGOT

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC : Imprimerie Leloup

Une ferme en plein cœur du bourg

On l'avait baptisée "ferme du bourg" et même, "ferme à Pautre" en référence aux derniers locataires des lieux partis en 1998 : la famille Pautre. Les habitants de longue date ou natifs de la ville connaissent forcément cette bâtisse. Promontoire donnant sur la vallée, elle a été rachetée et restaurée par la commune pour accueillir, l'an dernier, des bureaux municipaux.

Mes parents Raymonde et Robert Pautre sont arrivés de Normandie en septembre 1960, raconte Pascal Pautre, qui a passé son enfance dans cette ferme. À côté de la maison d'habitation il y avait la grange, et dans le prolongement la porcherie et derrière encore un grand hangar. Les Pautre élevaient tous les animaux de basse cour : poules, lapins, porcs... On sortait une vingtaine de vaches dans la vallée, décrit le quinquagénaire.



La famille cultivait 50 hectares répartis entre les Terres-Blanches - vierges de toute construction à l'époque - la rue

Jules-Ferry ou encore les parcelles situées derrière le dojo qui n'existait pas encore.

RegArts

"To record water during days" traduit en direct les mouvements de la mer Méditerranée.

Cette œuvre de Javiera Tejerina-Risso se compose de deux séries de dix lames souples de laiton, chacune connectée à l'une des dix balises immergées au large des côtes. Elles ondulent au rythme de la houle, tantôt calme, tantôt agitée. Le mécanisme génère un son qui rappelle celui du clapotis de l'eau...

"To record water during days" est à voir dans la Galerie haute des Tanneries jusqu'au 31 mars dans le cadre de l'exposition "Le réel dispose de son invention".



#MonAmilly



Donnez-nous à voir votre Amilly ! Vous appréciez particulièrement un paysage ? Vous avez repéré un détail sur un bâtiment ? Vous aimez le charme d'une rue ? Publiez votre photo sur Instagram, Twitter, Facebook avec le hashtag [#MonAmilly](#) ou envoyez-la à communication@amilly45.fr Vous la retrouverez peut-être dans le prochain numéro de votre magazine Espaces !

Pour Luc Bonnard, Amilly c'est une vue sur la vallée du Loing au soleil couchant.

LES TANNERIES

CENTRE
D'ART CONTEMPORAIN

234 RUE DES PONTS
45200 AMILLY
T. 02.38.85.28.50
WWW.LESTANNERIES.FR

Amilly
Ville des Arts

TATIANA
WOLSKA

PRINCIPE
D'INCERTITUDE

2 FÉVRIER
31 MARS 2019

© TATIANA WOLSKA

